

Procédure C4

Devis SDEG

> 36 kVA jusqu'à
250 kVA

Retour signé
au SDEG

Lancement Etude

3 mois de délai minimum

R323-25 : accord technique des différents
concessionnaires (Permis de construire réseau)

Un devis ENEDIS vous est envoyé pour la
fourniture de la platine C4
La pose est réalisée par le SDEG

Facture SDEG

À régler avant travaux SDEG

Vous devez prendre contact avec le
fournisseur de votre choix (liste
disponible sur le site www.cre.fr)
pour l'établissement d'un contrat
de fourniture et la demande de
mise en service, 10 jours au moins
avant votre date souhaitée.

Travaux SDEG



A la mise en service par ENEDIS, une attestation de consuel sera
réclamée (à remettre en main propre au technicien)

C4 ⇒ le SDEG vous communiquera un numéro
IDC nécessaire à vos demandes avec votre
fournisseur d'électricité.